

### Exposé des motifs

Après le refus par les urnes, en novembre 2019, du projet « Pré-du-Stand » et sans solution pour reloger son Pôle football, l'État doit d'urgence trouver un nouveau lieu d'accueil pour le centre de formation du Servette Football Club. Une étude ayant révélé que le parc public des Evaux est le seul site adapté à l'échéance de l'été 2021, la Fondation des Evaux a d'ores et déjà émis un préavis favorable pour l'installation « provisoire » de l'Académie et de l'École de football du Servette FC. La convention qui lierait provisoirement la Fondation des Evaux au Servette FC est toutefois actuellement à l'étude.

Il est à noter que les Evaux font également partie des 5 sites analysés par l'Etat pour l'installation définitive du Pôle football à l'horizon 2030.

Ces décisions, prises discrètement et dans l'urgence, nous déconcertent et nous inquiètent fortement.

S'il est important que l'Académie du Servette F.C. puisse poursuivre sa mission sociale et éducative avec les jeunes footballeur-euse-s genevois-e-s, pourquoi choisir, par facilité, ce parc unique à Genève, en détournant son orientation en profondeur ?

Nous estimons en effet qu'il est essentiel que ce lieu continue d'accueillir tout-e-s les habitant-e-s de la région et qu'il ne soit pas réaménagé de sorte à priver ses usager-ère-s d'une partie importante de sa superficie. Les cinq communes qui se le partagent se doivent de le préserver et de mener à bien, selon la convention de 1973, l'exploitation en commun du parc en maintenant équitablement sur ces 55 hectares des zones de nature et de forêt, une zone d'activités et de loisirs et une zone sportive pour tout-e-s, toutes disciplines sportives confondues.

Dans un cadre idyllique, ce parc est apprécié par de nombreuses familles qui, dans un contexte de forte urbanisation, ont besoin d'espace pour se détendre et pratiquer des activités de plein air.

### CE QUE CE PROJET IMPLIQUE

L'implantation de l'Académie et de l'École de football Servette FC au parc public des Evaux :

- représente une surface d'environ 4 hectares soustraite à la nature et définitivement perdue pour la biodiversité et la petite faune. En effet, ce projet nécessite le redimensionnement et la transformation de 4 terrains de football naturels - dont 3 seraient revêtus en gazon synthétique -, ainsi que la réalisation d'un important bâtiment pour les vestiaires et les locaux administratifs. Cette construction provisoire en bois occuperait environ une surface de 2000 m<sup>2</sup>, ainsi que 5000 m<sup>2</sup> et deux terrains supplémentaires pour la version définitive. Par ailleurs, l'éclairage des terrains provoquera une augmentation importante de la pollution lumineuse, nocive pour la faune environnante encore préservée dans ces lieux.
- génère une emprise forte et un sérieux impact sur les sols. Si l'emplacement du bâtiment administratif provisoire peut revenir à l'état naturel, il n'en sera pas de même pour les terrains. En effet, l'aménagement de surfaces synthétiques impose de réaliser de profondes

fondations composées de plusieurs couches de matériaux différents, avant de poser la « pelouse » artificielle.

- provoque un déséquilibre non-négligeable du parc car elle vient bouleverser définitivement l'harmonie du lieu qui, selon ses statuts : « s'adresse à tous, poursuit un but de détente, de loisirs et de sport dans un souci de protection de la nature ».

L'arrivée du club professionnel diminuerait l'espace dévolu aux autres sportif-ve-s, aux familles et l'esprit des Evaux en serait profondément transformé. Actuellement, à Balaxert, l'Académie du Servette FC représente 11 catégories de jeux, environ 370 joueurs, une soixantaine de personnes pour les encadrer et un parking réservé de 50 places.

- engendre une explosion du trafic motorisé dans une configuration topographique problématique. L'accès unique au parc provoque aujourd'hui déjà d'importants problèmes de circulation : engorgements sur le chemin François-Chavaz et danger que constitue la sortie côté place des Deux-Églises. Il est à craindre une augmentation de stationnements sauvages. L'infrastructure de transports publics et cyclable est insuffisante et, de ce fait, n'incite pas les utilisateur-trice-s à pratiquer la mobilité douce. Les nuisances sonores dues aux incivilités de certains usager-ère-s risquent par ailleurs d'augmenter significativement.

- propose un projet provisoire aux ambitions définitives.

Même si ce projet se dit provisoire et pour 10 ans, il y a fort à parier que si l'Académie déménage dans un autre lieu, ces surfaces de jeux ne seront pas remises au naturel vu l'ampleur et le coût des travaux. La priorité au football risque de s'installer définitivement.

Pour que le plus grand parc public et urbain de Suisse reste en accord avec son projet initial, les associations demandent que le site des Evaux garde son statut de poumon de verdure d'une région qui va être fortement urbanisée.

Pour le groupe des Vert.e.s  
Cora Beausoleil

Pour le groupe socialiste  
Mame Diop, Sergio Prat, Sara Ruiz

Pour le groupe UDC  
Pierre-Yves Tognan

Pour le groupe MCG  
Gérard Fusco

Pour le groupe ECHO – Vert'libéraux  
Sven Ritter

Pour le groupe PLR  
Guy Suchet

Onex, le 9 mars 2021  
CB/MD/SP/SR/PYT/GF/SR/GS/an